

## Pourquoi des écoles canadiennes ont-elles brûlé des livres pour enfants ?



Un immense désherbage, en vue de les « épurer » de livres perçus comme racistes, discriminants pour les peuples autochtones canadiens, a eu lieu dans des bibliothèques scolaires de la province de l'Ontario, au Canada. Sans que leurs auteurs aient été avisés, près de 5 000 titres pour la jeunesse, dont des *Astérix*, des *Lucky Luke* et des *Tintin* ont été détruits par des écoles qui les accusent de propager des stéréotypes envers les Autochtones. L'affaire a créé un tollé bien au-delà des frontières.

Une cérémonie qualifiée de « purification par la flamme » par les organisateurs s'est tenue en 2019 afin de brûler des livres bannis, « dans un but éducatif ». Les cendres ont servi comme engrais pour planter un arbre et ainsi « tourner du négatif en positif ». L'affaire n'a été révélée que le 7 septembre 2021, par Radio-Canada.

La démarche est expliquée ainsi dans une vidéo destinée aux élèves du Conseil scolaire catholique Providence, qui chapeaute 30 écoles publiques francophones, primaires et secondaires : « *Nous enterrons les cendres de racisme, de discrimination et de stéréotypes dans l'espoir que nous grandirons dans un pays inclusif où tous pourront vivre en prospérité et en sécurité.* »

Parmi les livres brûlés ou jetés aux poubelles, on retrouve des bandes dessinées, des romans et des encyclopédies. Le conseil scolaire reproche par exemple à la bande dessinée *Tintin en Amérique* un « langage non acceptable », des « informations erronées », une « présentation négative des peuples autochtones » et une « représentation fautive des Autochtones dans les dessins ».

Dans la BD d'Hergé, parue en 1932, une des plus vendues de l'auteur dans le monde, on retrouve notamment l'appellation « Peau-Rouge », jugée insultante. *Le Temple du Soleil* aussi a été retiré des rayons.

Le livre *Les Esquimaux*, publié en 1981, a été retiré parce qu'il utilise un terme aujourd'hui considéré comme péjoratif pour qualifier les Inuit. L'utilisation du mot « Indien » a aussi été un motif de retrait de nombreux livres (sur ce point voir encadré).

### Des livres détruits pour des motifs divers

Trois albums de « Lucky Luke » ont été retirés des bibliothèques (*La Belle Province* ; *Le fil qui chante* et *Le chevalier blanc*). Un des reproches souvent fait par le comité est le fait que les Autochtones sont perçus et présentés comme « les méchants » dans les BD.

Le documentaire *La Conquête de l'Ouest : Les Amérindiens, les pionniers et les colons* a été retiré à cause du mot « "conquête" dans le titre ». « *On veut [r]abaisser une population* », a écrit le comité d'évaluation du conseil scolaire pour justifier le retrait.



↑

Extrait d'une vidéo destinée aux élèves dans laquelle on voit une partie de la cérémonie où des cendres de livres ont été déposées dans un trou pour planter un arbre.

Parmi ceux qui ont analysé les livres, il y a Suzy Kies, coprésidente de la commission Autochtones du Parti libéral du Canada, qui se présente comme une « chercheuse indépendante » et une Autochtone « gardienne du savoir », c'est-à-dire une personne qui retient et transmet les connaissances traditionnelles oralement. Certains gardiens du savoir sont reconnus officiellement par les nations autochtones, mais ce n'est pas son cas.

Suzy Kies offre des formations aux écoles à travers l'Ontario. Elle dénonce les personnages autochtones présentés dans les livres pour enfants comme « *pas fiables, paresseux, ivrognes, stupides... Quand on perpétue ce genre d'image dans la tête des jeunes, c'est difficile de s'en débarrasser.* »

### Les auteurs consternés dénoncent une censure

L'auteur de bande dessinée québécois Marcel Levasseur a ressenti « beaucoup de tristesse » et « beaucoup d'incompréhension », lorsqu'il a appris que son personnage Lafèche avait été retiré des bibliothèques scolaires.

La BD humoristique se déroule durant la guerre entre soldats français et anglais pour conquérir la Nouvelle-France, à l'endroit du Québec actuel. Le Conseil scolaire lui reproche un « langage non acceptable » et une « représentation fautive des Autochtones dans les dessins ».

« *Ce n'est pas un livre d'Histoire* », se défend Marcel Levasseur. « *On se sert de l'Histoire comme toile de fond et on s'en amuse, un peu comme Astérix.* »

Aucun auteur n'a été informé du retrait de son livre. « *C'est incroyable. De quel droit font-ils une chose pareille? C'est complètement ridicule* », dénonce Sylvie Brien, dont le roman jeunesse *L'affaire du collègue indien* a été retiré, sans qu'en soit spécifiée la raison. L'auteure rejette tout préjugé : « *Au contraire, j'ai dénoncé des choses*

### Un contexte historique lourd

et événement doit aussi être lu au long court. Au Canada, le terme « Indien » est depuis longtemps jugé obsolète et offensant : c'était ainsi que Christophe Colomb appelait les peuples autochtones quand il a débarqué en Amérique... croyant à tort avoir mis le pied en Inde.

Plus récemment, des écoles ont aussi commencé à proscrire le terme « Amérindiens » pour ne privilégier que les mots « Autochtones » ou « Premières Nations ».

La sensibilité des Canadiens pour ce sujet s'est accentuée ces dernières années avec la reconnaissance de l'État, en 2015, qu'un « génocide culturel » s'est produit dans le pays. Certains hommes politiques avancent même le terme de génocide, tout court : en effet, plus de 150 000 enfants des Premières Nations ont été forcés de fréquenter des pensionnats gérés par l'Église et financés par le gouvernement, entre 1870 et 1997. Ces élèves ont été arrachés à leur famille, à leur culture et forcés de parler l'anglais ou le français, d'adopter le christianisme et de se plier aux coutumes de la majorité blanche.

Des milliers d'enfants y sont morts, la plupart en raison de malnutrition ou de maladies. Beaucoup d'élèves des pensionnats ont aussi été victimes d'abus physiques, sexuels ou psychologiques.

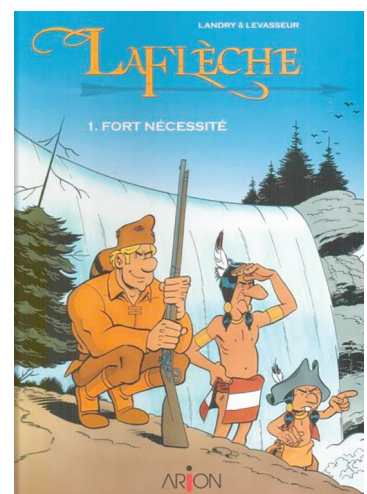
Plus tôt cette année, la découverte de charniers avec les restes de centaines d'enfants sur les sites d'anciens pensionnats a accentué encore un peu plus la prise de conscience de ce « chapitre sombre et honteux de l'histoire du pays », comme l'a dit le Premier ministre canadien Justin Trudeau.

Il existe 634 Premières Nations au Canada, qui utilisent plus de 50 langues distinctes. La majorité des gouvernements des Premières Nations sont composés d'un chef et de conseillers élus.

Selon le recensement de 2016, plus de 1,67 million de personnes se sont identifiées comme Autochtones (sur une population de 36 millions). Ils forment le groupe qui croît le plus rapidement au Canada.

qu'on ne disait pas. » Elle affirme être une des premières parmi les auteurs jeunesse à avoir abordé les horreurs des pensionnats en se basant sur des documents d'époque.

Le site Internet de Bibliothèques et archives Canada écrit à propos de ce livre que « Sylvie Brien [y] aborde avec justesse le sujet des pensionnats où les jeunes autochtones, arrachés à leur famille, étaient éduqués loin de leurs parents et de leurs traditions ». Jean-Claude Larocque, qui a écrit une biographie de l'explorateur Étienne Brûlé<sup>1</sup>, se retrouve aussi sur la liste noire. « *C'est une pure censure ! Sans nous consulter, sans amorcer une discussion. [...] Est-ce qu'on retourne à l'Index?* », demande-t-il, en référence



↑  
Mario Landry,  
dessin Marcel Levasseur : Lafèche,  
t.1. Fort Nécessité, Arion, 2006.

à la liste des livres interdits dans les écoles catholiques canadiennes jusqu'aux années 1960.

## Retirer ou mettre en contexte ?

D'après Suzy Kies, « dans un monde idéal, on pourrait prendre le temps d'expliquer la situation à chaque enfant, avec chaque livre, mais on ne vit pas dans ce monde-là ». Selon la « gardienne du savoir », on peut très bien parler des livres en question sans demander aux enfants d'aller les lire. « Quand les enfants seront à l'université, ils pourront faire la distinction » et elle dit encore : « Les enfants dépendent de nous pour qu'on leur dise ce qui est vrai ou faux, ce qui est bien ou mal ».

Ariane Régnier, présidente de l'Association pour la promotion des services documentaires scolaires du Québec, n'a pas la même vision : « Nos valeurs sont d'aller le moins possible vers la censure », explique-t-elle, « car certains enseignants peuvent décider d'aborder des livres controversés comme choix pédagogique de contre-exemple ». La représentante des bibliothécaires scolaires pense que c'est « sain d'avoir toutes sortes de livres dans le milieu, même des livres qui peuvent susciter des malaises ».

Des écoles québécoises ont, par exemple, décidé de garder certains livres controversés, mais de les ranger dans un endroit spécial.

La représentante des bibliothécaires scolaires québécoises explique que chaque enseignant québécois est libre de retirer ou non un livre de sa classe, c'est aussi leur responsabilité de « bien accompagner l'élève dans sa lecture, de faire la mise en contexte ».

## Un non-Autochtone peut-il écrire un livre sur les Autochtones ?

Une légende qui raconte la création de l'Île-du-Prince-Édouard et la vie de la Première Nation Mi'kmaq a été retirée des bibliothèques du Conseil scolaire, sous le prétexte que les

auteurs ne sont pas Mi'kmaq.

Un autre livre intitulé *Les Indiens*, publié en 2000, a été jeté au recyclage, entre autres parce qu'il s'agit d'un produit de France, sans consultation des communautés autochtones du Canada. Selon Suzy Kies, un livre sur les Autochtones ne peut pas être écrit par un non-Autochtone, à moins qu'un Autochtone ait révisé l'œuvre ou y ait collaboré. « Jamais à propos de nous sans nous », dit-elle, en citant un principe qui fait de plus en plus son chemin dans le milieu universitaire, notamment.

Depuis peu, certaines maisons d'édition canadiennes font faire une « révision culturelle » par des Autochtones des livres qui portent sur des sujets autochtones.

Suzy Kies juge que beaucoup des livres non fictifs retirés « sont des histoires écrites par les Européens, d'une perspective euro-centriste et non pas des Autochtones ». Elle affirme que les « gardiens du savoir », comme elle, qui mémorisent la connaissance transmise oralement, sont plus fiables que les archives écrites. « C'est ça le problème, ils ont fait des recherches historiques basées sur les comptes rendus des Européens. [...] On n'essaie pas d'effacer l'Histoire, on essaie de la corriger », affirme-t-elle.

## Controverse au Canada et dans le monde

En pleine campagne électorale, au mois d'août, le Premier ministre canadien Justin Trudeau a critiqué le choix de brûler des livres, mais il a tenu à ajouter : « Ce n'est pas à moi, ce n'est pas aux non-Autochtones de dire aux Autochtones comment ils devraient se sentir ou devraient agir pour avancer la réconciliation. »

Ironiquement, Radio-Canada a révélé par la suite<sup>2</sup> que la « gardienne du savoir » autochtone qui accompagnait le conseil scolaire dans sa démarche avait menti sur son appartenance aux Premières Nations et avait plutôt des origines de France et du Luxembourg. Elle a

fini par démissionner de son poste au sein du parti libéral pour ne pas nuire à la campagne électorale de Justin Trudeau<sup>3</sup>.

Toute cette affaire a fait parler d'elle à travers le monde. Plus d'une centaine de médias en ont parlé. Depuis, le Conseil scolaire a exprimé des regrets<sup>4</sup> et s'est engagé à cesser l'évaluation d'autres livres, tant que la démarche n'aura pas été revue.

### Thomas Gerbet

Journaliste franco-canadien basé à Montréal, reporter pour Radio-Canada depuis 2008, il se spécialise dans l'investigation. Ses sujets de prédilection sont la politique, l'éducation, l'environnement et la santé.

1. « Né vers 1591 [...] dans la région parisienne, Étienne Brûlé a été surtout un éclaircisseur. Essentiel aux premières explorations documentées effectuées en Nouvelle-France, il a précédé Samuel de Champlain, Gabriel Sagard, Jean Nicolet, Nicolas Perrot et leurs émules sur la route des Grands Lacs. Il aurait été le premier Européen à voir et à produire des descriptions orales de différentes régions » NDLR d'après le site du musée de l'Histoire canadien <https://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/les-explorateurs/etienne-brule-1615-1621/> consulté le 8 11 2021.

2. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1822333/livres-suzy-kies-gardienne-savoir-parti-liberal-autochtones>

3. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1822636/fausse-identite-autochtone-suzy-kies-demissionne-parti-liberal>

4. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1822456/conseil-scolaire-providence-livres-tintin-suspendu-brules>